

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt huit avril deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEES : Catherine CELESTIN, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011-068 : ECOLE DE MUSIQUE – CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LINARDS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la proposition de convention envoyée par la commune de Linards

Monsieur le Président expose que la commune de Linards a envoyé, par courrier reçu en date du 13 avril 2011, une proposition de convention relative à la participation des élèves de son territoire à l'école de musique implantée à Saint-Paul.

Cette convention fixe les modalités de participation financière de la commune de Linards au bénéfice des enfants soumis à l'obligation scolaire (en dessous de 16 ans à la rentrée scolaire).

Monsieur le Président donne lecture de la proposition de convention.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la proposition de convention envoyée par la commune de Linards jointe à la délibération,

Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 02 mai 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 09.05.2011

Publié ou notifié

Le 02.05.2011

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2011-068:ECOLE DE MUSIQUE-CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LINARDS

Date de transmission de l'acte : 09/05/2011

Date de réception de l'accusé de
réception : 09/05/2011

Numéro de l'acte : 2011-068 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110502-2011-068-DE

Date de décision : 02/05/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture